



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000372

-----  
**Séance du vendredi 9 novembre 2007**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à  
Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL - **Arguel :** André AVIS - **Audeux :** Françoise GALLIOU - **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 8.1) - **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD (jusqu'au rapport 8.1), Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 8.1) - **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 10.1) - **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.2), Catherine BALLOT, Denis BAUD, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.2 et jusqu'au rapport 10.1), Martine BULTOT (à partir du rapport 4.2), Annaïck CHAUVET, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 4.2), Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 8.1), Bruno MEDJALDI (à partir du rapport 4.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 10.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER - **Boussières :** Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 4.1), Michel POULET - **Busy :** Philippe SIMONIN - **Chalezeule :** Raymond REYLE - **Champagney :** Claude VOIDEY (à partir du rapport 2.3) - **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH - **Chaucenne :** Bernard VOUGNON - **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) - **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - **Deluz :** Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 4.2) - **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Claude PREIONI **Grandfontaine :** François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (à partir du rapport 2.3) - **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER - **Marchaux :** Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS - **Miserey Salines :** Denis JOLY - **Montfaucon :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 2.3) - **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - **Noironte :** Bernard MADOUX - **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 10.1) - **Pirey :** Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** Marie-Colette JUNOD (suppléante de Jean-Marc BOUSSET), Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2.3) - **Rancenay :** Michel LETHIER - **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY (jusqu'au rapport 8.1) puis Serge FERRI (son suppléant), Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** Claude SIMONIN - **Saône :** Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** Jean-Yves PRALON - **Thise :** Bernard MOYSE (suppléant de Claude BULLY), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 4.3) - **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaux les Prés :** Anne WY SOCKI (suppléante de Bernard GAVIGNET) - **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

**Etaient absents :** **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN - **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU, Nicole WEINMAN - **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE - **Chaleze :** Josseline SEITZ - **Champoux :** Norbert DUPREY - **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX - **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - **François :** Françoise GILLET - **Gennes :** Gabriel JANNIN - **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN - **La Vèze :** Philippe CHANAU - **Larnod :** Martine BERGIER - **Le Gratteris :** Nicole JANNIN - **Mamirolle :** Dominique MAILLOT - **Miserey Salines :** Marcel FELT - **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - **Morre :** Gérard VALLET - **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY - **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT - **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD - **Vaire Arcier :** Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD

**Secrétaire de séance :** Sylvie JEANNIN

**Procurations de vote :**

**Mandants :** T. BENETEAU de LAPRAIRIE, P. BONNET, F. BRANGET, R. CHAVIN-SIMONOT, M.-M. DUFAY, E. DUMONT, F. FELLMANN, V. FUSTER, A. GHEZALI, M. ROIGNOT, D. TETU, N. WEINMAN, J. SEITZ, F. GILLET, G. JANNIN, Ph. CHANAU, D. MAILLOT, M. FELT, M. COTTINY, P. DUCHEZEAU, G. VALLET, C. BARTHOD-MALAT

**Mandataires :** M. BULTOT, R. STEPOURJINE, J. ROSSELOT, D. POISSENOT, M. LOYAT, B. FALCINELLA, J.-L. FOUSSERET, J. MARIOT, L. LAMY, J.-C. CHEVAILLER, S. JEANNIN, J. SCHIRRER, B. GUYON, C. PREIONI, J.-P. MARTIN, A. AVIS, J.-H. BAUER, D. JOLY, G. BAULIEU, D. JACQUIN, J.-M. CAYUELA, N. BARBEAU

**Objet :** Point d'avancement du projet de TCSP

## Point d'avancement du projet de TCSP

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
Budget 2008 Imputation : 20-815	Montant total à prévoir au Budget 2008 : 2 687 503,00 € HT Montant de cette opération : 300 000,00 € HT

### Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'informer sur l'état d'avancement du projet de TCSP à ce jour, et de proposer des options d'organisation de projet à mettre en oeuvre dans les mois à venir, notamment :

- prendre contact avec les services de l'Etat (S.G.A.R.) pour présenter le projet,
- lancer une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de réaliser l'étude d'impact du projet.

### I. Avancement du projet de TCSP

#### A/ Les études d'insertion et le tracé

L'étude d'insertion est faite au 1/1000ème depuis le terminus ouest des Hauts de Chazal jusqu'à la gare Viotte. Une variante de tracé est proposée pour le quartier Planoise : soit par le sud de l'îlot (Ile de France-Languedoc-Causse-Allende) soit par le nord de l'îlot ( Ile de France-Bourgogne).

La solution nord est privilégiée dans le sens où, plus courte de 500 m, elle est plus performante en termes d'exploitation, sachant qu'elle dessert le même poids de population que la solution sud.

Néanmoins la solution de tracé sud a été confrontée au projet de renouvellement urbain mené par la Ville de Besançon. Celui-ci prévoit notamment de passer le boulevard Allende en trémie enterrée pour permettre la création d'un mail piéton reliant les zones au nord et au sud du boulevard. Il a été acté que dans ce cas le TCSP devrait être en position latérale sud.

Le centre ville fait toujours débat, il est lié au mode de transport retenu, c'est le problème majeur à l'heure actuelle. Des variantes hors de la boucle ont été étudiées, par les quais et par l'itinéraire dit « arc tertiaire ».

Parmi les variantes « intra muros », on distingue 3 tracés plus pertinents en termes de logique d'exploitation :

- le tracé par le palais de justice, qui présente des obstacles importants (démolitions de bâtiments, impact parking souterrain, exigüité rue du palais de justice),
- celui par la rue J.J. Rousseau également (démolitions importantes, voie unique de 800m, problème d'exigüité de la voie),
- le tracé par la Grande Rue, qui présente également des problématiques d'insertion, mais en moindre mesure.

Concernant la branche Est du réseau, une pré-étude d'insertion a été réalisée. Tout ne semble cependant pas arrêté car il y a actuellement 2 tracés à l'étude :

- par les rues Schweitzer, de la Corvée et des Géraniums d'une part,
- par un prolongement du chemin du Vernois, reliant le rond-point de la RN 488, solution liée au projet d'aménagement du secteur de Vaîtes actuellement à l'étude par la ville.

Dans le 1<sup>er</sup> cas, l'insertion est difficile car les voies sont étroites (10 m) et situées en secteur pavillonnaire ce qui pose le problème des accès.

Délibération du vendredi 9 novembre 2007

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Dans le 2<sup>ème</sup> cas, le problème consiste à desservir le pôle Orchamps, sachant que cela entraîne un fonctionnement en antenne, ce qui est péjorant pour la performance d'exploitation.

#### B/ Le matériel roulant

En attente, car il est lié au choix du tracé et aux possibilités de financement (voir ci-après).

#### C/ L'étude financière :

Faisant partie du contrat de SEMALY par avenant, un premier rendu a été présenté à la CAGB le 13 septembre dernier. L'étude financière est actuellement en cours sur l'ensemble du tracé, incluant notamment les coûts inhérents à la maintenance et à l'exploitation.

#### D/ Le planning

Le dernier planning avancé par SEMALY prévoit une mise en service fin 2013. Pour mémoire, le planning de 2006 prévoyait une mise en service au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

## **II. Axes de progrès**

Une analyse de l'ordonnancement général du projet conduit à dégager 3 axes qui conditionnent « in fine » le début des travaux :

Axe 1 : procédures administratives, étude d'impact, concertation, enquête publique, déclaration d'utilité publique,

Axe 2 : organisation contractuelle, études, appel d'offres, réalisation des travaux,

Axe 3 : contraintes externes, notamment les travaux de déviation de réseaux.

Pour ces 3 axes, les propositions sont les suivantes :

### **Axe 1 :**

- lancer rapidement l'étude d'impact du TCSP, c'est à dire en tout début d'année 2008, en vue d'obtenir une DUP vers mi-2009. Il est souhaitable que cette étude se fasse intégralement sur 14 km d'ouest en est, ce qui permet de montrer que le projet avance dès à présent, et sans donner l'impression de privilégier un secteur. La réalisation des travaux, dépendant du financement, peut toujours être phasée,
- mettre à niveau pour la fin de l'année, les études de la branche est, d'une part avec le contractant SEMALY et d'autre part avec les services de la Ville de Besançon concernant le projet d'aménagement des Vaîtes,
- prendre contact avec le S.G.A.R. en vue d'initialiser un dossier de prise en considération (ou assimilé).

### **Axe 2 :**

- établir les grandes lignes de l'organisation du projet et notamment les missions de l'équipe projet au sein de la CAGB, ainsi que celle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage confiée à un contractant externe,
- faire approuver un dossier de consultation pour cette dernière mission (AMO) pour vote en conseil communautaire. L'organisation et le type de contrat des autres acteurs du projet sont pour l'heure encore, liés aux questions de financement du projet,
- mener les procédures de recrutement en interne.

*Délibération du vendredi 9 novembre 2007*

*Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon*

### **Axe 3 :**

- entamer le travail de recensement des données topographiques existantes (réseaux enterrés, cadastre etc.) et en déduire un premier bilan,
- procéder aux mises à jour, aux compléments ou au formatage des données (informatisées) en vue de constituer une base de données homogène utile au projet, et en amont aux projets de déviation des réseaux enterrés,
- prendre contact avec les gestionnaires de réseaux enterrés en vue d'établir des conventions technico-financières liées au projet de TCSP.

Ces 3 axes, s'ils sont menés sans rencontrer de gros obstacles, permettraient d'envisager une mise en service de tout ou partie de l'axe ouest-est pour mi 2013.

Une étude de faisabilité financière est commandée. Cette étude permettra en particulier d'arbitrer à court terme sur les deux questions suivantes :

- l'utilisation du partenariat public/privé et donc également de l'organisation contractuelle du projet,
- le type de système et la nature du matériel roulant.

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **prend connaissance de l'état d'avancement du projet et émet un avis favorable sur les propositions d'actions à mettre en oeuvre,**
- **se prononce favorablement sur le lancement, selon les dispositions du Code des Marchés Publics, d'une consultation relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les procédures administratives liées au projet TCSP (dossier de prise en considération, dossier de DUP, dossiers de subvention etc...),**
- **autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché d'AMO, dans la limite des crédits inscrits au budget.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DCTC

Reçu le 19 NOV. 2007

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0